

**LE GROUPE D'ARBITRAGE – JUSTE DÉCISION (GAJD)**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**DOSSIER No : GADJ : 20200711  
DOSSIER No : GCR : 104318-1598, 4134  
DATE : Le 13 mai 2022**

---

**Martine Grenier et Guy Boucher**

Bénéficiaires

-et-

**c. Immobilier Géniloge inc.**

Entrepreneur

-et-

**Garantie de Construction Résidentielle (GCR)**

Administrateur

---

**CERTIFICAT DE DÉSISTEMENT DE LA DEMANDE D'ARBITRAGE**

---

Je soussignée, Me Howie Clavier, arbitre dûment mandatée par Le Groupe d'Arbitrage-Juste Décision (GAJD) pour dresser le présent Certificat de désistement, certifie par la présente que le 5 mai 2022 j'ai reçu la déclaration écrite des Bénéficiaires à l'effet qu'ils se désistent de leur demande d'arbitrage.

Conformément à l'engagement pris par l'Administrateur d'assumer la totalité des frais du présent arbitrage, lesdits frais sont à sa charge.

Montréal, ce 13 mai 2022



---

Me Howie Clavier, arbitre